

La bicyclette de dérailleurs

caen.fubicy.org



illustration :  associazinolin.free.fr

N°12 – janvier 2017

Au nom du Conseil d'Administration de **Dérailleurs**, permettez-moi de vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2017. Cette année 2016 s'est achevée en laissant un goût amer. Si nous avons quelques motifs de satisfaction, d'autres éléments tendent à modérer notre optimisme. Commençons par le meilleur.

Toujours plus nombreux. Très loin de stagner, le nombre d'adhésions à *Dérailleurs* est en hausse de 16% cette année, franchissant le cap des 200 adhésions. Par le jeu des adhésions familiales, notre association est forte de près de 300 adhérents.

Le code de la rue. En cette fin d'année, le Conseil d'Administration a souhaité offrir à tous ses adhérents un exemplaire de la brochure « Le code de la rue » éditée par *Rue de l'Avenir* et le *GART (Groupement des autorités responsable de transport)*. Le « code de la rue », qui accompagne ce courrier, fait l'inventaire des évolutions intervenues ces dernières années dans le code de la route pour un meilleur partage de l'espace public. Il rappelle à tous les usagers leurs droits mais aussi leurs devoirs.

Rue de l'Avenir. En même temps, *Dérailleurs* s'est rapproché de l'association *Rue de l'Avenir* dont nous sommes devenus adhérents, ceci afin de dépasser la « culture vélo » et défendre des thématiques plus larges telles que le partage équitable de l'espace public, l'apaisement de la circulation, l'émergence d'un véritable « Code de la Rue », la promotion de tous les modes actifs, la lutte contre le stationnement sauvage, la démarche « Ville 30 », la rue aux enfants – la rue pour tous ... des thématiques sur lesquelles nous reviendrons tout au long de l'année qui vient.

L'antenne locale de Bayeux. Il s'agit là de notre plus beau motif de satisfaction : des adhérents de Bayeux et alentour se sont regroupés afin de constituer une représentation locale et prendre en main le devenir du vélo dans leur cité. Ils ont travaillé ensemble pour définir leurs besoins, leurs priorités et le faire savoir par voie de Presse ; ils ont recruté des adhérents ; ils se sont également adressés à la Municipalité pour revendiquer des aménagements, maniant à la fois les critiques et les propositions. Nous le répétons, ce n'est pas aux Caennais d'expliquer aux Bayeusains, aux Virois ou aux Lexoviens ce qui est bon pour eux. C'est même quelquefois contre-productif. C'est à eux de s'organiser avec le soutien de *Dérailleurs*, s'ils le souhaitent.

Plutôt que de créer une nouvelle association, nos adhérents de Bayeux ont préféré s'ériger en « antenne locale de Dérailleurs ». Cette situation doit être régularisée et c'est pourquoi vous voudrez bien trouver ci-joint une proposition de **modification de nos statuts** sur laquelle vous serez amenés à vous prononcer en Assemblée Générale le samedi 28 janvier 2017. Comme le quorum ne sera sans doute pas atteint pour procéder à la modification de nos statuts, nous vous appelons dès maintenant à l'Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 2 mars 2017 qui permettra de statuer cette fois-ci quelque soit le nombre d'adhérents présents ou représentés.

La grande randonnée. Afin de promouvoir les véloroutes et voies vertes et le voyage à vélo, *Dérailleurs* s'est lancé le défi en 2016 d'organiser une grande randonnée. C'est ainsi qu'une vingtaine de cyclistes ont pu en avril « remonter » la Vélo Francette, de La Rochelle à Caen, en 7 jours ½. Ne soyons pas modestes, cette première édition a été une réussite. Pour la moitié des participants c'était une première expérience et tous sont désireux de repartir. Nous avons donc décidé d'organiser en 2017 une 2ème randonnée, et d'aller visiter la Haute-Normandie du 13 mai au 21 mai pour un « Tour de la Seine-Maritime ». Les pré-inscriptions sont déjà ouvertes et, succès oblige, il ne reste plus que quelques places.

AF3V Normandie. *Dérailleurs* était jusqu'alors délégué de l'AF3V (Association Française pour le développement des véloroutes et voies vertes) pour le Calvados. Avec la nouvelle organisation des territoires, *Dérailleurs* devient délégué régional pour la Normandie. Un gros travail nous attend et nous devons constituer une équipe pour mener à bien notre tâche. Je lance donc un appel à toutes les bonnes volontés susceptibles de pouvoir effectuer des **visites sur le terrain** et **remonter leurs observations**. Pour cela, il faut aimer faire du vélo et aussi beaucoup de rigueur.

Malgré toutes ces bonnes nouvelles, il existe des signes inquiétants.

Diminution des budgets et des programmes. Alors que l'Etat et nos élus ont pris des engagements à la COP21 confirmés à la COP22 pour diminuer fortement les émissions de CO2, alors que nous connaissons des pics récurrents de pollution, des problèmes de santé publique liés à cette même pollution et à la sédentarité, une aggravation de la violence routière, une baisse du pouvoir d'achat pour une grande partie de la population ... partout les budgets vélo sont en baisse quand ils ne sont pas supprimés, alors même qu'ils devraient augmenter car la « transition cyclable » est une réponse essentielle à tous ces défis.

On le voit bien, nos élus prônent dans leurs discours les déplacements non polluants et, dans les faits, nous assistons lentement à la destruction du transport ferroviaire (suppression de lignes, suppression des trains de nuit, vieillissement du réseau et des matériels roulants, effondrement du fret ferroviaire), à une relance des investissements dans les routes et autoroutes, à un acharnement sur des chantiers aussi coûteux qu'inutiles comme celui de l'aéroport de Notre Dame des Landes. Pendant ce temps là, aucune annonce d'un quelconque Plan Vélo, dont les bénéfices pour la société se chiffrent pourtant en milliards d'euros.

Notre Ministre de l'Environnement ne jure, elle, que par la mobilité individuelle motorisée à l'électricité, annonçant récemment des primes allant jusqu'à 10 000 euros pour une voiture électrique, 1 000 euros pour un scooter électrique ... et rien pour le vélo à assistance électrique (enfin si, car interpellée par l'ensemble de l'écosystème vélo, elle accepte de « mettre à l'étude » une prime de 200 euros par VAE). Pire, en plein pic de pollution elle annonce mi-décembre aux six associations nationales de promotion du vélo qu'elles ne recevront pas leurs **subventions 2016**, déjà différées de mois en mois. Désinvolture, mépris, méconnaissance des enjeux de société, à vous de choisir.

Dérailleurs à besoin de vous. Toujours plus d'adhérents mais de moins en moins de bénévoles, nous avons beaucoup de projets mais peu de monde pour les faire avancer. Proposez votre candidature au Conseil d'Administration, venez nous voir à nos permanences et réunions de CA, nous recherchons toutes sortes de compétences, n'hésitez pas à nous interroger.

André-Pierre Hodierne

Ramasse-miettes et fourre-tout

« *Ramasse-miettes et fourre-tout* » est une collection de brèves ramassées ici ou là dans la Presse ou au détour d'un déplacement à vélo.

Il y a désormais plus de vélos que de voitures à Copenhague. Pour la première fois, le nombre de vélos circulant à Copenhague dépasse celui des voitures. Sur l'année écoulée, 35 080 bicyclettes ont rejoint celles qui étaient déjà en circulation dans la capitale danoise, portant leur nombre à 265 700, contre 252 600 voitures.
<http://www.lesechos.fr/monde/europe/0211552069806-il-y-a-desormais-plus-de-velos-que-de-voitures-a-copenhague-2047749.php>

Les métiers du cycle : un secteur qui recrute. En cinq ans, les ventes de vélo ont été multipliées par dix. De nouveaux besoins et services apparaissent qui nécessitent vendeurs ou mécaniciens qualifiés : innovations technologiques, (particulièrement le vélo à assistance électrique (VAE)), les micro-marchés du vélo en libre-service, le vélo à utilisation professionnelle (livreurs ou coursiers) en plein essor. Il existe une formation spécialisée : le certificat de qualification professionnelle (CQP) option mécanicien cycles, en cursus court (moins d'un an) en alternance.
<http://www.orne-hebdo.fr/2016/11/22/les-metiers-du-cycle-un-secteur-qui-recrute/>

Futur tramway de Caen: un avis favorable ... assorti d'une réserve. La commission d'enquête publique vient de rendre un avis favorable au projet de transformation de la ligne 1 de TVR en tramway fer. Outre une réserve concernant l'arrêt Victor Lépine, elle invite Caen-la-Mer à engager « **des études sur les déplacements en vélo** » et les parkings-relais à l'extérieur de l'agglomération.
<http://france3-regions.francetvinfo.fr/basse-normandie/calvados/caen-la-mer/caen/futur-tramway-caen-avis-favorable-assorti-reserve-1136793.html>

La métropole de Rouen a repris en main la gestion de la voirie des 71 communes qui la composent. Son président, Frédéric Sanchez, a déclaré : « *Désormais, lorsque l'on refait une voirie, il faut penser en logique de transports et d'itinéraires. Ce n'est plus juste faire en sorte qu'il n'y ait pas de trous : il faut penser pistes cyclables, transports en commun...* ». <http://www.paris-normandie.fr/region/etat-des-routes>

Vélos à assistance électrique. En France 160 vélos à assistance électrique sont vendus chaque jour. Les prix vont de 700 à 3 400 euros. L'autonomie est très variable (de 30 à 80 kms) suivant les modèles. En 2016, le marché du vélo électrique devrait atteindre 88 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Le vélo, cet objet tout simple, suscite chez chacun d'entre nous des souvenirs ou des émotions. Aimable excursion, impératif quotidien, lubie d'esthète, souffrance insupportable : les images se chevauchent, se complètent, se contredisent ... et expliquent les joies, les réactions, voire les crispations soulevées par la bicyclette et ses divers usages. (Olivier Razemon).

Régler la hauteur de selle. Pour connaître votre hauteur de selle, c'est-à-dire la distance entre le sommet de la selle et l'axe du boîtier de pédalier, mesurez la longueur de votre entrejambe. Positionnez vous bien, pieds à plats et sans chaussures. Multipliez cette longueur par 0,88 et vous obtenez la hauteur de selle.

Citation : « Les gens qui n'aiment pas le vélo nous envient, même quand ils n'en parlent pas. (Michel Audiard)

Convocation à l'Assemblée Générale annuelle.

Le Conseil d'Administration de Déraillleurs convoque l'ensemble de ses adhérents à son Assemblée Générale annuelle le **samedi 28 janvier de 10h00 à 12h30**, salle du "club arc-en-ciel", 21 promenade du Fort à Caen. Nous vous y accueillerons à partir de 9h30 autour d'un café et la conversation pourra continuer de 12h30 à 14h00 autour d'un déjeuner pris en commun (vous apportez votre repas, Déraillleurs offre les boissons).

Quorum. Notre Assemblée Générale ayant à modifier les statuts de l'association pour y intégrer la notion d'antenne locale, les 3/4 des adhérents doivent être présents ou représentés. Il est donc important, si on ne veut pas tenir une seconde assemblée générale, que vous fassiez votre possible pour être présents ou nous donner une procuration.

Procuration. Ne peuvent voter à l'Assemblée Générale que les adhérents à jour de leur cotisation. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, pensez à donner pouvoir à un autre adhérent par une déclaration sur papier libre à l'adresse de l'association.

Convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire.

Comme il est peu probable que le quorum soit atteint le samedi 28 janvier, le Conseil d'Administration de Déraillleurs convoque d'ores et déjà ses adhérents à une Assemblée Générale extraordinaire le **jeudi 2 mars à 20h30** afin de débattre et de voter des modifications dans les statuts de l'association. Cette deuxième assemblée générale ne nécessite pas de quorum et pourra statuer à la majorité simple des membres présents ou représentés. Cette réunion se tiendra à la Maison du Vélo, 54 quai amiral Hamelin à Caen.

Appel de cotisation 2017.

L'appel de cotisation pour 2017 est ouvert. Le tarif reste inchangé à 12 euros pour une adhésion individuelle et 18 euros pour une adhésion familiale. Vous pouvez utiliser le coupon-réponse joint ou bien vous rendre à la page "adhésion" de notre site. Sur cette page, nous vous conseillons d'utiliser le service sécurisé de paiement en ligne **HelloAsso**, qui facilite grandement notre gestion. Nul besoin de "faire un don" ou de "laisser un pourboire" comme proposé par le site. Sachez que 100% de vos dons ou cotisations sont reversés à Déraillleurs ; le "pourboire" est une façon pour le site HelloAsso de se financer, mais il n'est pas obligatoire.

Si vous ne savez pas où vous en êtes de votre cotisation, il existe un truc simple : votre année de cotisation est inscrite en haut et à gauche de l'étiquette adresse sur l'enveloppe qui contient ce courrier. Si vous y voyez autre chose que "2017" c'est que vous n'êtes pas à jour ... Il est important que vous renouveliez votre adhésion : le nombre d'adhérents est important car, au delà de l'aspect financier, c'est souvent le seul critère retenu par les collectivités territoriales pour juger de notre crédibilité.

Merci à tous de votre fidélité.

Association Déraillleurs – Maison du Vélo – 54 quai Amiral Hamelin – 14000 CAEN

courriel : caen@fubicy.org

site : <http://caen.fubicy.org>

Membre de la FUB : Fédération française des Usagers de la Bicyclette

Membre de l'AF3V : Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes

SIRET : 512 929 704 00025



MAISON DU VÉLO